



**PROVINCE DE QUÉBEC**

**COMTÉ DE KAMOURASKA**

**RÉGIE INTERMUNICIPALE DES MATIÈRES RÉSIDUELLES  
DU KAMOURASKA-OUEST**

Le 16 décembre 2020

Réunion ordinaire tenue à la Municipalité de Saint-Onésime

Présents : Madame Martine Hudon, présidente  
Monsieur Gilles DesRosiers, vice-président  
Messieurs Denis Miville et Sarto Dubé.  
Madame Doris Gagnon

Est aussi présente : Madame Marilyne Lévesque, secrétaire-trésorière

Dans le but d'alléger le texte,  
« Régie intermunicipale des matières résiduelles du Kamouraska-Ouest »  
est appelée ci-après « La Régie ».

**1. OUVERTURE DE LA RENCONTRE ET MOT DE BIENVENUE**

La présidente Martine Hudon informe les administrateurs :

Considérant la volonté des 5 municipalités de poursuivre les services de « Collecte de matières résiduelles » plutôt que la « Gestion des matières résiduelles » comme stipulée dans l'entente du début, les maires des municipalités participantes se sont rencontrés le jeudi 26 novembre pour en discuter. À la suite de cette rencontre, il est proposé que la Régie continue ses activités comme avant et qu'une modification sera présentée en début d'année 2021. Les 5 maires des municipalités participantes acceptent de garder la gestion des matières résiduelles pour sa municipalité.

**2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

80.12.20

Il est proposé par monsieur Denis Miville et résolu à l'unanimité des membres présents que l'ordre du jour de la réunion du 16 décembre 2020 soit accepté tel que présenté en laissant le point *Questions diverses* ouvert.

**3. GILLES LIZOTTE COMPTE RENDU (SUIVI DES PLAINTES)**

Monsieur Gilles Lizotte est absent.

**4. ACCEPTATION DES INCOMPRESSIBLES ET DES COMPTES À PAYER**

81.12.20

Il est proposé par monsieur Gilles DesRosiers et résolu à l'unanimité des membres présents que les comptes de novembre et de décembre suivants soient approuvés et que la secrétaire-trésorière soit autorisée à en faire le paiement.

<b>INCOMPRESSIBLES ET COMPTES À PAYER</b>		
Réunion régulière tenue le 16 décembre 2020		
<b>SALAIRES</b>	<b>PÉRIODE</b>	<b>MONTANTS</b>
Éboueurs	15 novembre au 12 décembre	5 632,55 \$
Marilyne Lévesque	15 novembre au 12 décembre	514,50 \$
<b>Total des salaires</b>		<b>6 147,05 \$</b>
<b>FOURNISSEURS</b>	<b>INCOMPRESSIBLES</b>	<b>MONTANTS</b>
Caisse Desjardins	frais de novembre	21,42 \$
Gilles Lizotte	Cellulaire + vêtements	420,84 \$
Geneviève Lizotte	Cellulaire	45,00 \$
Marilyne Lévesque	Cartes de Noël	10,00 \$
Banque Royale du Canada	Capital intérêt camion 335	44 964,04 \$

<b>Total des Incompressibles</b>		<b>45 461,30 \$</b>
<b>FOURNISSEURS</b>	<b>COMPTES À PAYER</b>	<b>MONTANTS</b>
Tabagie Lunik	Encre, agenda, boîte classement, clé usb, etc.	199,76 \$
Pétrole B. Ouellet	Diesel	3 610,51 \$
Carquest	Cas - garage	39,31 \$
Centre de service St-Philippe	Graissage camion 336 + Balai essuie-glace	136,36 \$
Carrefour camion RDL	Entretien et réparation camion 335 + rép. 334	2 186,73 \$
Coop Avantis	Huile camion 335 + Lave-vitre	395,14 \$
Énergie Sonic	Diesel	684,80 \$
Marcel Soucy	Fabriquer 2 supports pour grappin	235,50 \$
	<b>Total des comptes à payer</b>	<b>7 488,11 \$</b>
	<b>Grand total</b>	<b>59 096,46 \$</b>

**5. DÉPÔT DU RAPPORT BUDGÉTAIRE**

**82.12.20**

Il est proposé par monsieur Gilles DesRosiers et résolu à l'unanimité des membres présents que le rapport budgétaire soit approuvé tel que présenté.

**6. CALENDRIER 2021 DES SÉANCES**

**83.12.20**

Il est proposé par madame Doris Gagnon et résolu à l'unanimité des membres présents que le calendrier 2021 des séances soit adopté tel que présenté.

**Horaire des réunions 2021 à 19h30**

Mercredi 20 janvier	Rivière-Ouelle
Mercredi 17 février	Saint-Gabriel
Mercredi 17 mars	Sainte-Anne
Mercredi 21 avril	Saint-Pacôme
Mercredi 19 mai	Saint-Onésime
Mercredi 16 juin	Rivière-Ouelle
Mercredi 21 juillet	Saint-Gabriel
Mercredi 15 septembre	Sainte-Anne
Mercredi 20 octobre	Saint-Pacôme
Mercredi 17 novembre	Saint-Onésime
Mercredi 15 décembre	Rivière-Ouelle

**7. ADOPTION DU CALENDRIER DE CONSERVATION**

**84.12.20**

**Attendu qu'**en vertu de l'article 7 de la Loi sur les archives (RLRQ, chapitre A-21.1), tout organisme public doit établir et tenir à jour un calendrier de conservation de ses documents ;

**Attendu qu'**en vertu du troisième alinéa de l'article 8 de cette loi, tout organisme public visé aux paragraphes 4° à 7° de l'annexe doit, conformément au règlement, soumettre à l'approbation de Bibliothèque et Archives nationales du Québec son calendrier de conservation et toute modification relative à l'addition de nouveaux documents ou relative aux documents destinés à être conservés de manière permanente ;

**Attendu que** la Régie intermunicipale des matières résiduelles du Kamouraska-Ouest est un organisme public visé au paragraphe n°4 de l'annexe de cette loi ;

**Attendu que** la Régie intermunicipale des matières résiduelles du Kamouraska Ouest n'a pas de règlement de délégation de pouvoirs ou de signature ou que son règlement ne prévoit pas la matière de la présente résolution ;

**IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR SARTO DUBÉ  
ET RÉSOLU UNANIMEMENT**

**D'AUTORISER** madame Marilyne Lévesque, directrice générale, à signer le calendrier de conservation et toute modification relative à l'addition de nouveaux documents ou relative aux documents destinés à être conservés de manière permanente, et à soumettre ce calendrier ou cette modification à l'approbation de Bibliothèque et Archives nationales du Québec

**85.12.20**      **8. NOMINATION DU PRÉSIDENT ET DU VICE-PRÉSIDENT POUR L'ANNÉE 2021**

**CONSIDÉRANT QUE** l'article 586 du code municipal stipule que dès sa 1<sup>re</sup> assemblée, le conseil d'administration nomme un président parmi ses membres et que la durée du mandat est d'un an et est renouvelable;

**CONSIDÉRANT QUE** l'article 610-611-612 du code municipal décrète que le président (e) et le trésorier (e) sont les signataires autorisés pour les obligations, billets, chèques ou autres titres d'emprunt émis par la Régie;

**EN CONSÉQUENCE**

IL est proposé par madame Doris Gagnon et résolu à la majorité des membres présents que monsieur Denis Miville soit nommé président de la Régie pour l'année 2021 et qu'il soit autorisé à signer au nom de la Régie tous les effets bancaires.

ET IL est proposé par monsieur Denis Miville et résolu à l'unanimité des membres présents que monsieur Gilles DesRosiers soit nommé vice-président de la Régie pour l'année 2021. Monsieur Gilles DesRosiers est autorisé à signer au nom de la Régie tous les effets bancaires en cas d'absence du président.

**86.12.20**      **9. TRANSFERT DE CRÉDITS BUDGÉTAIRES**

Il est proposé par monsieur Sarto Dubé et résolu à l'unanimité des membres présents que la directrice générale soit autorisée à effectuer les transferts budgétaires suivants :

1. Prendre 1 200.00 \$ du compte 02 451 10 141 (salaire régulier – collecte et transport) et l'appliquer aux comptes 02 130 00 141, 02 130 00 145, 02 130 00 146, 02 130 00 222, 02 130 00 232, 02 130 00 242, 02 130 00 252 et 02 130 00 262 (Rémunération –et Charges sociales, administration);
2. Prendre 300.00 \$ du compte 02 130 00 311 (Déplacement des élus) et l'appliquer au compte 02 130 00 312 (Reconnaissance élus);
3. Prendre 125.00 \$ du compte 02 130 00 670 (Fourniture de bureau) et l'appliquer au compte 02 130 00 312 (Reconnaissance élus)
4. Prendre 32.00 \$ du compte 02 130 00 421 (Assurances générales) et l'appliquer au compte 02 130 00 413 (Comptabilité et vérification);
5. Prendre 7 \$ du compte 02 130 00 421 (Assurances générales) et l'appliquer au compte 02 130 00 414 (Administration et informatique);
6. Prendre 134.00 \$ du compte 02 130 00 421 (Assurances générales) et l'appliquer au compte 02 130 00 494 (Associations et abonnements);
7. Prendre 1023 \$ du compte 02 451 10 454 (Sous-traitance de salaires) et l'appliquer au compte 02 451 10 446 (Cueillette déchets);
8. Prendre 8 977.00 \$ du compte 02 451 10 454 (Sous-traitance de salaires) et l'appliquer au compte 02 451 10 528 (Entretien camion 336);
9. Prendre 2000.00\$ du compte 02 451 10 525 (Ent. et réparation -333) et l'appliquer au compte 02 451 10 524 (Entretien camion 334);
10. Prendre 4900.00\$ du compte 02 451 10 523 (Bris divers) et l'appliquer au compte 02 451 10 528 (Entretien camion 336);
11. Prendre 1500.00 \$ du compte 02 451 10 631 (Diesel Camion) et l'appliquer au compte 02 451 10 528 (entretien camion 336);
12. Prendre 1600 \$ du compte 02 451 10 527 (Entretien camion 335) et l'appliquer au compte 02 451 10 528 (entretien camion 336);
13. Prendre 500.00\$ du compte 02 451 10 310 (Déplacement du personnel) et l'appliquer au compte 02 451 10 524 (Ent. – rép. Camion 334);
14. Prendre 460.00 \$ du compte 02 451 10 511 (Location de bâtiments) et

- l'appliquer au compte 02 451 1 524 (Ent. rép. Camion 334);
15. Prendre 106 \$ du compte 02 921 00 845 (Intérêts camion 335) et l'appliquer dans le compte 02 921 00 846 (Intérêts camion 334);
16. Prendre 1 900 \$ du compte 02 451 10 527 (Entretien camion 335) et l'appliquer au compte 02 451 10 528 (Entretien camion 336);
17. Prendre 400 \$ du compte 02 451 10 141 (salaire régulier) et l'appliquer au compte 02 451 10 147 (jours maladies).

**10. AFFECTATION SURPLUS 2020**

**87.12.20**

Il est proposé par monsieur Denis Miville et résolu à l'unanimité des membres présents que 10 000 \$ du surplus 2020 soit affecté dans un surplus réservé pour l'achat de pneus.

**11. RENOUVELLEMENT BAIL – GARAGE ST-GABRIEL**

**88.12.20**

Il est proposé par madame Doris Gagnon et résolu à l'unanimité des membres présents que la directrice générale soit autorisée à signer le nouveau bail tel que mentionné dans la résolution 188-12-2020 de la Municipalité de Saint-Gabriel-Lalemant.

**12. ACHAT ANTI-VIRUS ET LA SUITE OFFICE**

**89.12.20**

Il est proposé par monsieur Gilles DesRosiers et résolu à l'unanimité des membres présents que la directrice générale, Marilyne Lévesque, soit autorisée à acheter une suite Office et un antivirus qui sera installé sur l'ordinateur de la Régie. Présentement, les logiciels utilisés étaient ceux de madame Émond, ancienne directrice générale de la Régie. Le budget établi par les administrateurs et d'environ 600.00 \$.

**13. RÉCLAMATION D'ASSURANCES – BRIS CAMION 336**

**90.12.20**

Il est proposé par monsieur Sarto Dubé et résolu à l'unanimité des membres présents d'autoriser la directrice générale à signer le document concernant la quittance finale pour les bris survenus sur le camion 336 dans la Municipalité de Saint-Pacôme.

**14. REMERCIEMENT EMPLOYÉS 2020**

**91.12.20**

Il est proposé par monsieur Sarto Dubé et résolu à l'unanimité des membres présents que des certificats cadeaux à la Chambre de commerce soient achetés en guise de remerciement aux employés pour l'année 2020. Le souper de Noël étant peu probable avec la pandémie Covid-19, les administrateurs ont décidé de reporter l'idée en 2021. Madame Marilyne Lévesque, directrice générale est autorisée à acheter les certificats pour un total de 150.00 \$ via le compte 02 130-00-311, déplacement des élus, compte qui présente un surplus étant donné les séances tenues à distance en 2020 dû à la pandémie Covid-19.

**15. RECONNAISSANCE BERTIN MICHAUD**

**92.12.20**

Il est proposé par madame Doris Gagnon et résolu à l'unanimité des membres présents que le certificat cadeau 'reconnaissance' soit acheté afin de remettre à monsieur Bertin Michaud pour ces huit années de service au sein de la Régie. Le montant déboursé et tel que mentionné dans la politique de remerciement. La secrétaire-trésorière est autorisée à effectuer ledit paiement via le compte 02 130-00-311, déplacement des élus, compte qui présente un surplus étant donné les séances tenues à distance en 2020 dû à la pandémie Covid-19.

**16. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 18 NOVEMBRE 2020**

**93.12.20**

Il est proposé par monsieur Denis Miville et résolu à l'unanimité des membres présents que le procès-verbal de la réunion du 18 novembre, tenue à la municipalité de Saint-Pacôme, soit accepté suite aux modifications demandées.

**17. QUESTIONS DIVERSES**

Monsieur Gilles DesRosiers s'informe sur les négociations de contrats.

Madame Doris Gagnon s'informe par rapport aux bordereaux de cueillette.

**18. DATE ET LIEU DE LA PROCHAINE RENCONTRE**

La prochaine rencontre aura lieu à la municipalité de Rivière-Ouelle le 20 janvier 2021 à 19 h 30. Selon les recommandations de la Santé publique, il se peut que la réunion ait lieu via Zoom.

**94.12.20**

**19. FERMETURE DE LA RENCONTRE**

Il est proposé par monsieur Gilles DesRosiers et résolu à l'unanimité des membres présents que la rencontre soit close. Il est 21h25.

Je, Martine Hudon, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 [2] du Code municipal.

---

Martine Hudon,  
Présidente

---

Marilyne Lévesque,  
Secrétaire-trésorière